



GLOBAL
CENTER ON
ADAPTATION



GLOBAL
CENTER ON
ADAPTATION

CFP1 – Modèle d'appel

Appel à partenariat (Call for Partnership/CFP)

Emplois et entrepreneuriat des jeunes - SOUTIEN AU PROJET D'ENTREPRENARIAT DES JEUNES POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PEJACC) DE LA BAD À DJIBOUTI

Réf. CFP : CFP-0017

DATE DE CLÔTURE : 09 avril 2025

HEURE DE CLÔTURE : AU PLUS TARD à 17 heures, heure d'Europe centrale (HEC)

LES PROPOSITIONS REÇUES APRÈS LA DATE ET L'HEURE DE CLÔTURE NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.



Table des matières

Sommaire

1. Contexte	3
1.1. Introduction au présent appel à partenariat (Call for Partnership/CFP)	3
1.2. Présentation du Global Center of Adaptation	3
2. Projet de soutien	3
3. Projet de sous-subvention	4
3.1. Résultats et produits du projet	4
3.2. Approche/méthodologie	6
4. Conformité avec les valeurs et l'engagement du CGA	8
5. Lignes directrices pour la soumission	9
5.1. Comment poser sa candidature	9
5.2. Aperçu du processus	10
6. Critères de sélection et évaluation	10
6.1. Critères de sélection	10
6.2. Critères d'exclusion	11
6.3. Évaluation	12
Annexes	13
Annexe 1 : Document du projet de sous-subvention	13
Annexe 2 : Document d'information sur les partenaires	13
Annexe 2a : Modèle de budget et de rapport financier	13



1. Contexte

1.1. Introduction au présent appel à partenariat (Call for Partnership/CFP)

Le Global Center on Adaptation (GCA) invite les organisations à but non lucratif agréées (organisations non gouvernementales locales et internationales, organisations communautaires, universités, sociétés à responsabilité limitée par garantie) à présenter des propositions pour soutenir le **Projet d'entrepreneuriat des jeunes pour l'adaptation au changement climatique (PEJACC) de la BAD à Djibouti**

1.2. Présentation du Global Center of Adaptation

Le Global Center on Adaptation (GCA) est une organisation internationale qui agit en tant que médiateur de solutions pour catalyser l'action et le soutien aux solutions d'adaptation, du niveau international au niveau local, en partenariat avec les secteurs public et privé, afin de s'assurer que nous apprenons les uns des autres et que nous travaillons ensemble pour un avenir résilient au changement climatique. L'adaptation aux effets du changement climatique est bénéfique pour les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau, la santé, la sécurité et la croissance économique. Le travail du GCA accroît la visibilité et l'importance politique de l'adaptation au climat et facilite les solutions, telles que des investissements plus intelligents, de nouvelles technologies et une meilleure planification pour devenir plus résilient aux menaces liées au climat. Le GCA est une organisation en pleine expansion qui possède des bureaux à Abidjan, Pékin, Dhaka, Groningue et Rotterdam.

L'ambitieux plan d'affaires et la stratégie 2020-2025 du GCA reposent sur trois piliers :

- Programmes : Sécurité alimentaire ; utilisation de la nature pour des infrastructures plus résilientes ; eau pour la croissance urbaine et la résilience ; financement de la lutte contre le changement climatique ; leadership des jeunes.
- Connaissances : Développer les connaissances en matière d'adaptation au niveau mondial grâce à des produits de pointe tels que le rapport sur l'état et les tendances de l'adaptation et le portail de connaissances sur l'adaptation.
- Plaidoyer et sensibilisation : Formuler des messages de politique pour faire avancer les agendas d'adaptation mondiaux, régionaux et locaux.

2. Projet de soutien

Le programme « Jeunesse et emplois » du CGA vise à généraliser les emplois liés à l'adaptation sur le continent africain en développant l'innovation chez les jeunes et en soutenant les entreprises dirigées par des jeunes dans le domaine de l'adaptation et de la résilience climatiques, dans le but d'améliorer les compétences entrepreneuriales d'un million de jeunes et d'influencer des projets d'une valeur de 2 milliards de dollars d'ici à 2025. Cette démarche s'effectue par le biais de deux secteurs d'activité stratégiques :

1. Secteur d'activité 1 : Le programme YouthADAPT, qui vise à développer l'innovation menée par les jeunes en matière d'adaptation par le biais du renforcement des entreprises :
 - a. Défi de YouthADAPT.



- b. YouthADAPT au niveau national pour les projets d'investissement.
- 2. Secteur d'activité 2 : Institutionnaliser les programmes d'adaptation dans les projets d'investissement :
 - a. Développement des compétences : Renforcement des capacités d'adaptation par l'intégration de programmes dans les universités, les centres de formation professionnelle (EFTP) et les établissements d'enseignement supérieur.

Dans le cadre du programme AAAP et sous le secteur d'activité 2, le GCA offre un soutien d'assistance technique au Projet d'entrepreneuriat des jeunes pour l'adaptation au changement climatique (PEJACC) de Djibouti, qui est financé par la BAfD, le FIDA, les institutions financières partenaires et le gouvernement de Djibouti.

3. Projet de sous-subvention

Les jeunes ruraux de Djibouti sont confrontés à divers défis, notamment un accès limité aux terres agricoles, un manque de formation et de connaissances techniques, des difficultés d'accès au financement, des problèmes de commercialisation, le manque d'infrastructures et de technologies appropriées et l'augmentation du chômage des jeunes, qui est actuellement de 62,8 %. En l'absence d'emplois, le travail indépendant et l'entrepreneuriat font partie des rares possibilités qui s'offrent aux jeunes. En outre, les mentalités concernant l'agriculture, ses défis climatiques et ses pratiques rudimentaires dissuadent de nombreux jeunes de s'engager dans ce secteur. En outre, les difficultés d'accès au financement, aux marchés, à l'expertise technique et à des services de développement d'entreprises abordables et de qualité (soutien consultatif, incubation et accélération) découragent les quelques adultes et jeunes qui souhaitent devenir agro-entrepreneurs ou développer leurs entreprises. Malgré les contraintes susmentionnées, Djibouti a la possibilité d'augmenter sa production agricole en assurant une plus grande participation du secteur privé (SMSE) et en adoptant des méthodes plus efficaces et plus intelligentes pour faire face au changement climatique. Un soutien en termes de sensibilisation, d'entrepreneuriat, d'assistance technique et de financement adéquat pourrait avoir un effet de levier significatif dans la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes.

L'objectif de développement du projet est d'augmenter la productivité et la production des chaînes de valeur horticoles et caprines et de créer des emplois décents pour les jeunes et les femmes. Les objectifs spécifiques sont les suivants : (i) renforcer la capacité des systèmes de production horticole et d'élevage caprin dans les zones ciblées à s'adapter au changement climatique ; (ii) soutenir le développement d'une agro-industrie inclusive, créatrice d'emplois et adaptée au changement climatique ; et (iii) renforcer la capacité locale des structures centrales et décentralisées à surmonter les obstacles institutionnels liés à l'adaptation et à réduire les risques liés au changement climatique.

3.1. Résultats et produits du projet

Le projet vise à renforcer l'entrepreneuriat des jeunes et le développement des compétences agricoles pour soutenir l'adaptation au climat, en augmentant la résilience au climat et les opportunités économiques pour les jeunes et les femmes dans les zones ciblées grâce à des



systèmes agricoles renforcés, au développement inclusif de l'agro-industrie et au renforcement de la capacité institutionnelle pour l'adaptation au climat.

Le partenaire de mise en œuvre contribuera à la réalisation des produits détaillés dans le tableau ci-dessous et doit avoir la capacité de générer des produits en anglais et en français.

Produit 1	Évaluation des risques climatiques et de la vulnérabilité de Djibouti
Sous-produit 1.1.	Identification des risques climatiques et des vulnérabilités affectant les jeunes entrepreneurs et les parties prenantes dans les régions cibles du projet.
Sous-produit 1.2	Identification de solutions d'adaptation potentielles pour les jeunes entrepreneurs afin de lutter contre les vulnérabilités.
Produit 2	Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités pour les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes
Sous-produit 2.1	Une évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités a été réalisée afin d'identifier les défis et les lacunes en matière de connaissances auxquels sont confrontées les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, y compris un examen des programmes et du matériel de formation existants par le biais de consultations, d'enquêtes et de la collecte de données.
Sous-produit 2.2	Identification des obstacles au développement des capacités et recommandation de stratégies adaptées pour un renforcement efficace des compétences.
Produit 3	Programme de formation élaboré et personnalisé en fonction des commentaires, des besoins et des priorités des parties prenantes Les parties prenantes sont, entre autres, le ministère de l'agriculture, de l'eau, de la pêche et de l'élevage (MAEPE-RH), le Centre pour le leadership et l'entrepreneuriat (CLE), le Club des jeunes entrepreneurs de Djibouti et les associations agricoles.
Sous-produit 3.1	Matériel de formation, ressources et outils développés et compilés pour le programme de renforcement des capacités, y compris les réussites locales et les cas moins positifs pour le contexte.



Sous-produit 3.2	Les formateurs et les animateurs disposent des compétences et des ressources nécessaires pour mener à bien le programme de renforcement des capacités, en collaboration avec des institutions locales telles que le CLE.
Produit 4	Suivi et évaluation
Sous-produit 4.1	Mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation en collaboration avec les partenaires locaux (par exemple, CLE et PIU) afin de suivre l'impact de la formation et d'évaluer les connaissances, les compétences et l'application dans le monde réel.
Résultat 5	Élaboration d'un rapport de formation , documentant toutes les activités de formation menées, y compris les détails sur les participants, les résumés des sessions, les principaux enseignements, les difficultés rencontrées et les recommandations pour élargir le programme.

3.2. Approche/méthodologie

La mise en œuvre de ce projet suivra une approche collaborative et participative, garantissant que toutes les parties prenantes contribuent activement au renforcement de l'adaptation au climat et au développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes à Djibouti. La méthodologie est conçue pour intégrer l'expertise, les connaissances locales et les capacités institutionnelles afin d'obtenir des résultats durables.

1. Évaluation des risques climatiques et de la vulnérabilité

Une évaluation conjointe sera menée pour analyser les vulnérabilités climatiques affectant les agro-entrepreneurs et les principales parties prenantes dans les régions sélectionnées. Il s'agira de travailler en étroite collaboration avec les institutions locales, les organismes gouvernementaux et les groupes communautaires afin d'élaborer conjointement des solutions d'adaptation potentielles pour faire face à ces risques et renforcer la résilience.

2. Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités

Un processus de consultation sera entrepris pour identifier les défis spécifiques et les lacunes en matière de connaissances auxquels sont confrontées les entreprises dirigées par des jeunes et des femmes. Par le biais d'ateliers, d'enquêtes et de discussions avec les parties prenantes, l'évaluation passera également en revue les programmes et le matériel de formation existants afin de s'assurer de leur adéquation avec les réalités et les priorités locales.



3. Engagement des parties prenantes

Les principaux partenaires, notamment les entreprises dirigées par des jeunes, les institutions gouvernementales telles que le ministère de l'agriculture, de l'eau, de la pêche et de l'élevage (MAEPE-RH), le Centre pour le leadership et l'entrepreneuriat (CLE), le Club des jeunes entrepreneurs de Djibouti et les associations agricoles, seront activement impliqués tout au long du processus. Cette collaboration garantira que le programme de formation reflète les priorités nationales et les besoins sectoriels, tout en favorisant l'appropriation et la durabilité.

4. Co-élaboration du programme et du manuel de formation

Sur la base des conclusions de l'évaluation des besoins, les parties prenantes collaboreront à la conception d'un programme de formation complet axé sur l'adaptation, qui couvrira l'agriculture intelligente face au climat, la gestion des risques, l'utilisation durable des ressources et la résilience des entreprises. Le programme comprendra :

- Contenu détaillé du cours - Couvrant les principaux sujets relatifs à l'adaptation au climat et à l'esprit d'entreprise.
- Lignes directrices pour l'organisation de la formation - Cadres permettant aux institutions de mettre en œuvre le programme de manière efficace.
- Outils de fixation d'objectifs et d'évaluation - Approches structurées pour mesurer les progrès des participants.
- Système de cours de remise à niveau - Assurant l'apprentissage continu et l'amélioration des compétences au fil du temps.

Afin d'améliorer l'accessibilité et l'engagement, le matériel de formation sera développé dans plusieurs formats, notamment :

- Contenu vidéo et audio - Conférences enregistrées, interviews d'experts et vidéos pédagogiques.
- Documents de cours (en ligne et hors ligne) - Matériel didactique complet disponible en format numérique et imprimé.
- Aide-mémoire et cartes mémoire - Guides de référence rapide résumant les concepts clés.
- Glossaire du matériel de référence - Une liste de termes clés et de ressources supplémentaires.
- Questionnaires d'évaluation - Tests interactifs permettant d'évaluer la compréhension des participants.

Le projet de manuel de formation intégrera ces éléments, en fournissant des objectifs d'apprentissage structurés, des sujets clés, des études de cas et des exercices pratiques afin de garantir une expérience d'apprentissage complète.

5. Élaboration de matériel et de ressources de formation

Le matériel de formation sera élaboré en collaboration avec les institutions locales, afin d'en garantir l'accessibilité et la pertinence. Ce matériel comprendra des études de cas présentant des réussites locales et des leçons tirées d'initiatives moins couronnées de succès, afin d'améliorer l'apprentissage pratique et la relativité pour les participants.



6. Renforcement des capacités des formateurs et des animateurs

Pour assurer un transfert efficace des connaissances, des formateurs locaux seront identifiés et dotés des compétences et des ressources nécessaires pour animer les sessions de formation. Des partenariats avec des organisations telles que le CLE seront étudiés afin de constituer une solide réserve de formateurs ayant une expertise en matière d'adaptation au climat et d'entrepreneuriat.

7. Formation et perfectionnement du projet pilote

Un **programme de formation pilote** sera mené avec des entreprises ciblées dirigées par des jeunes afin de tester le programme et le matériel de formation. Le retour d'information des participants et des formateurs sera utilisé pour affiner le contenu et l'approche de la formation afin de garantir un impact maximal.

8. Suivi, évaluation et apprentissage (SEA)

Un cadre de suivi et d'évaluation sera établi en collaboration avec les principaux partenaires, y compris le CLE et le PIU au sein du ministère de l'agriculture. Cela permettra de suivre l'impact de la formation, d'évaluer la rétention des connaissances et de soutenir l'apprentissage continu et l'adaptation du programme.

Rapport initial

Dès le départ, un rapport initial élaboré conjointement décrira l'approche, le plan de travail et le calendrier convenus. Ce rapport comprendra également un recensement des parties prenantes, des risques potentiels et des propositions de stratégies d'atténuation, afin de garantir un processus de mise en œuvre collaboratif et bien coordonné.

En favorisant des partenariats solides, en tirant parti de l'expertise locale et en engageant des acteurs clés, cette initiative vise à créer un programme durable et efficace de renforcement des capacités pour les jeunes et les femmes dans les secteurs de l'adaptation au climat et de l'agro-industrie à Djibouti.

4. Conformité avec les valeurs et l'engagement du CGA

- Soutien avéré aux valeurs fondamentales du GCA et à son engagement en faveur de l'action et de l'adaptation climatiques ;
- Engagement actif dans le cadre de partenariats et d'initiatives avec, entre autres, les Nations unies, des organisations intergouvernementales, nationales, infranationales, industrielles ou sectorielles, non gouvernementales et d'autres organisations apparentées, afin de soutenir des causes climatiques, environnementales et/ou sociales ;
- Soutien avéré aux principes du développement durable, y compris l'inclusion et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ;
- Respect des normes environnementales et sociales reconnues.



5. Lignes directrices pour la soumission

5.1. Comment poser sa candidature

- Seules **les organisations à but non lucratif enregistrées (par exemple, les ONGI, les ONG, les organisations communautaires, les universités, les sociétés à responsabilité limitée par garantie)** peuvent recevoir une sous-subvention de la part du GCA.
- Les organisations qui répondent à cet appel **doivent satisfaire aux critères minimaux d'admissibilité** et démontrer leur capacité **à mettre en œuvre tous les critères techniques**.
- Les propositions et toutes les pièces justificatives doivent être **soumises au format PDF**, au plus tard **le 09 avril 2025, 17 heures, heure d'Europe centrale (HEC)**, à subgrants@gca.org et en copie à gloria.gowal@gca.org.
- Les propositions **doivent inclure** :
 - **Annexe 1** : Document de projet rempli (modèle de proposition) reprenant les détails décrits dans le présent appel.
 - **Annexe 2** : Document d'information du partenaire rempli et documents minimums requis.
 - **Annexe 2a** : Modèle de budget et de rapport financier.
- **Point important à noter** :
 - Toutes les organisations à but non lucratif agréées sont encouragées à répondre à cet appel et à remplir les modèles de manière aussi détaillée que possible.
 - Les réponses à l'**Annexe 1** seront prises en considération même si elles s'ont peu détaillées ou si le formulaire est incomplet.
 - Les réponses à l'**Annexe 2** seront prises en considération même si certains détails manquent, à condition qu'ils soient justifiés.
 - Le modèle sert d'outil aux organisations intéressées pour présenter leur expertise technique et leur expérience en réponse à l'appel.
 - Les organisations n'ont qu'à répondre aux critères minimaux d'admissibilité pour être prises en considération.
- Les propositions reçues **après la date et l'heure** de clôture **ne seront pas prises en considération**. Les organisations seront informées de la décision concernant la sous-subvention.
- Pour toute question ou demande d'informations complémentaires, veuillez contacter gloria.gowal@gca.org L'objet du courriel doit comporter clairement les informations suivantes : **Projet PEJACC de Djibouti - Demande d'information**
 - Si une organisation intéressée a des doutes sur la manière de remplir les modèles, n'hésitez pas à nous contacter.
- Le GCA se réserve le droit de ne pas divulguer la spécificité de la décision découlant de sa mission pour des raisons liées à la confidentialité.
- Le GCA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute soumission, d'annuler le processus de sélection et de rejeter toutes les soumissions à tout moment, sans encourir aucune responsabilité envers les partenaires de mise en œuvre concernés.



5.2. Aperçu du processus

- Après la date limite, toutes les soumissions feront l'objet d'un processus d'évaluation.
- Le partenaire le plus approprié sera sélectionné en fonction des résultats de l'évaluation.
- Le partenaire sélectionné sera contacté pour mener une évaluation préalable dans le cadre d'entretiens approfondis.

6. Critères de sélection et évaluation

L'objectif de l'évaluation est de déterminer l'admissibilité de l'organisation et l'expertise technique des répondants. L'évaluation consiste en deux séries de critères de sélection :

(1) **Critères d'admissibilité minimaux**

(2) **Expertise technique**

La première section précise les critères d'admissibilité minimaux qu'une organisation doit remplir pour être admissible à l'appel. Cette série de critères est évaluée sur la base d'une réussite ou d'un échec. Seules les organisations qui réussissent cette première évaluation passeront à l'étape suivante.

L'expertise technique est évaluée sur la base de la pertinence et de la richesse de l'expérience et de l'expertise par rapport aux critères énoncés dans l'appel, et plus particulièrement sur la mesure dans laquelle ces critères permettent d'atteindre les résultats escomptés.

6.1. Critères de sélection

Nom	Description	Score
EC	Critères d'admissibilité minimaux	Réussite/Échec
EC1	Preuve du statut d'entité à but non lucratif enregistrée avec une représentation légale et un enregistrement	
EC2	Au moins 5 ans d'expertise démontrée dans l'élaboration de programmes et de formations dans la chaîne de valeur agricole et l'entrepreneuriat	
EC3	Expérience de travail dans des régions présentant un intérêt pour le GCA (Afrique, Asie du Sud, petits États insulaires en développement)	
EC4	Présence professionnelle établie à Djibouti ou en Afrique de l'Est	
EC5	Maîtrise avérée de l'anglais et du français	
TC	Expertise technique Pertinence de l'expérience et de l'expertise pour atteindre les résultats et les produits escomptés.	Score maximal : 100
TC1	Au moins 5 ans d'expérience avérée dans la dispense de formations sur le changement climatique et l'adaptation pour les entreprises dirigées par des jeunes, de préférence à Djibouti,	20



	avec un accent sur le changement climatique, l'adaptation, l'agriculture et les compétences pour l'avenir.	
TC2	Au moins 5 ans d'expérience dans la réalisation de projets ou de missions ayant un impact sur le changement climatique pour des banques multilatérales de développement (BMD), des organismes gouvernementaux et des institutions internationales de développement (IID).	20
TC3	Connaissance et compréhension avérées du contexte du marché djiboutien et familiarité avec les politiques, stratégies et cadres pertinents.	10
TC5	Le personnel du projet doit avoir au moins 5 ans d'expérience dans les services de développement des entreprises ou les programmes d'incubateurs/d'accélérateurs, et dans la collaboration avec les centres d'EFTP ou les établissements d'enseignement supérieur.	20
TC6	Expertise avérée en matière de formation, d'élaboration de programmes et d'animation d'ateliers, en particulier dans les domaines de l'adaptation au climat, de l'entrepreneuriat et du développement des PME, avec une bonne maîtrise de l'anglais et du français et une expérience de travail à Djibouti.	20
TC7	Conformité avec les valeurs et l'expérience du GCA • Conformité avec les valeurs et les engagements du GCA • Expérience de l'engagement dans des partenariats	10
	<i>Le score pour les critères est basé sur le nombre maximum de points. L'évaluation de chaque critère de l'expertise technique sera effectuée à l'aide de l'échelle suivante : 0 = pas inclus, 2 = à peine inclus, 4 insuffisant, 6 suffisant, 8 bon, 10 excellent à supérieur aux attentes</i>	

6.2. Critères d'exclusion

Le GCA ne s'engagera pas avec une entité dont l'image publique est gravement compromise par des activités ou des actions de plaidoyer passées dans l'une des catégories ci-dessous, ou dans d'autres domaines qui peuvent être considérés, à tout moment, comme ayant une incidence négative sur le GCA.

Nom	Description	Score
EXC	Critères d'exclusion	Réussite/Échec
EXC1	Absence systématique de soutien aux valeurs fondamentales du GCA et à son engagement en faveur de l'action et de l'adaptation climatiques.	
EXC2	L'organisation n'est pas impliquée dans des comportements illicites, notamment la criminalité organisée, le trafic, la corruption, le terrorisme ou la violation de sanctions internationales.	



6.3. Évaluation

Après avoir vérifié si les organisations répondent aux critères minimaux d'admissibilité, l'organisation ayant obtenu le score le plus élevé lors de l'évaluation technique **sera prise en considération** pour l'attribution de la sous-subvention. La notation permet à GCA d'identifier le partenaire le plus approprié.

Une évaluation préliminaire des capacités sera effectuée sur la base des informations fournies à l'**Annexe 2**. Cette évaluation vise à identifier les risques organisationnels et programmatiques et **n'aura pas d'impact** sur la notation de l'évaluation ou la sélection des partenaires.

Les enseignements tirés de cette évaluation **serviront de base à l'évaluation complète de la diligence raisonnable à laquelle sera soumis le partenaire sélectionné.**



Annexes

Annexe 1 : Document du projet de sous-subvention

À télécharger sur le site Web

Annexe 2 : Document d'information sur les partenaires

À télécharger sur le site Web

Annexe 2a : Modèle de budget et de rapport financier

À télécharger sur le site Web